

Ki T toi?

Marie-Anne HAVARD DUCLOS

IDE & kinésithérapeute

Coordonnatrice de maintien domicile

Dominique LEONI

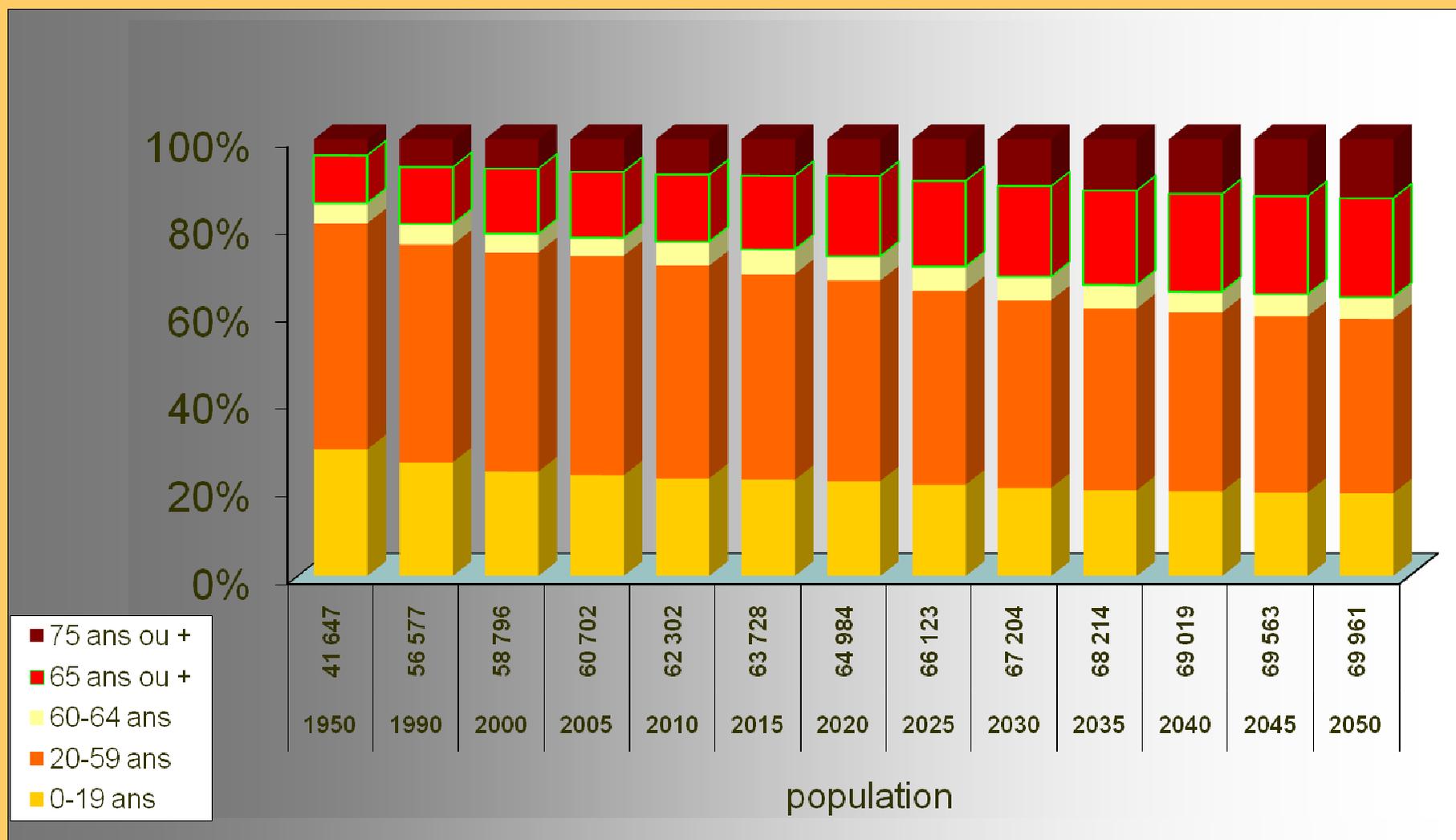
MG (encore) installé en libéral depuis 74, à Paris VII°

Médecin de cure médicale puis coordonnateur en EHPAD depuis 96

Gériatre depuis 2003

Membre du CLIC VII° et VP réseau gérontologique 7-15

évolution de la population par tranches d'âges (insee 2008)



Vous avez dit « retraités » ?

Année	Population (en milliers)	Proportion des (%)	
		65 ans ou +	75 ans ou +
1950	41 647	11.4 ~4.750	3.8 ~1.600
2005	60 702	16.4 ~10.000	8 ~5.000
2025	66 123	21.7 ~14.500	10.5 ~7.000
2045	69 563	25.8 ~18.000	15 ~10.500

Les très vieux en France

en 1900

40 centenaires

en 2008

20.115 centenaires (80% ♀)

en 2050

150.000 centenaires

**COMMENT
UTILISER
ET
PARTICIPER
A L'ORGANISATION
DES AIDES AUTOUR DE
LA PERSONNE AGÉE**

Allo, Docteur?

- 15 heures, en pleine consultation, théâtre à 20h30,
- la gardienne: « l'ambulance vient de ramener Madame D... de l'hôpital, vous passez ce soir! Je veux bien aller chercher ses médicaments et lui monter un bol de soupe ce soir, mais demain»

Et m...!!!

J'ai 3 heures, pendant les consultations

- pour avoir son état médical, quoique en interprétant l'ordonnance...
- retrouver l'aide ménagère
- et une IDE
- et les repas
- et le concentrateur d'O²
- le lit et le fauteuil

On s'y croirai !

15 heures,

tout est encore possible, ou presque.

2 structures principales à mobiliser:

Le CLIC

Le réseau gérontologique

Et c'est plus facile si on se connaît déjà!

CLIC

*Centres Locaux d'Information et de
Coordination g erontologique*

A PARIS

D PARTEMENT DE PARIS



Les Points Paris Emeraude



20 arrondissements: 15 PPE/CLIC

Gérés par:

- le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (7)
- une association (6)
- l'Assistance publique- Hôpitaux de Paris (2)

Les PPE- CLIC sont coordonnés par la DASES
selon:

- le Schéma Gérontologique de Paris (2006-2011) voté par le Conseil de Paris,
- la législation,
- les circulaires et fiches techniques rédigées par la DGAS.

15 Points Paris Émeraude (PPE) pour vous accueillir.



LES COORDINATIONS GÉRONTOLOGIQUES

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

■ CLIC Niveau 1

Missions d'accueil, d'écoute, d'**information**, de conseil et de soutien aux familles.

■ CLIC Niveau 2

Il prolonge le niveau 1 par des missions **d'évaluation des besoins** et d'élaboration du plan du projet d'aide personnalisé en concertation avec la personne âgée et son entourage.

■ CLIC Niveau 3

Il prolonge le niveau 2 par les **missions de mise en œuvre**, de suivi et d'adaptation du projet d'aide personnalisé.

Les missions des PPE/CLIC

Accueil et Orientation

- du public & des professionnels

Situations individuelles simples et complexes

- Evaluation & **Mise en œuvre** du plan d'accompagnement
- Suivi et adaptation du plan d'accompagnement
- **Mobilisation de la palette des services**

Actions collectives

Observatoire des besoins

- Analyse de l'offre disponible
- **Détection** des situations de crise et d'urgence
- **Gestion de ces situations**



LE DOMICILE

- Importance de l'évaluation globale
 - Les aides proposées
- L'aide à domicile n'est pas une réponse systématique à toutes les situations sociales.

L'évaluation globale

L'origine de l'appel

- L'intéressé (e)
- L'entourage amical ou familial : vérifier alors le consentement de l'intéressé (e)
- **Un professionnel**

Les types d'entretiens

- Appel téléphonique
- Le rendez-vous au PPE
- **La visite à domicile**

L'accueil du public

- Accueillir et écouter, informer et orienter, évaluer les besoins.
- Aide à la prise de décision, en identifiant et en hiérarchisant les **réponses possibles**

Le contenu de l'entretien

- La situation administrative de l'intéressé (e) & les coordonnées de l'entourage
- Le problème initial
- Les **besoins exprimés** et les **aides demandées**

La prise en considération de

- la personne
- sa demande
- son histoire
- son entourage familial, amical et **médical**
- ses conditions de vie et son logement

Afin d'évaluer les réponses

les plus adaptées

à ses besoins

(approche systémique)

Les aides proposées

- La grille AGGIR (autonomie gérontologie – groupe iso ressource) et le GIR
- Les services d'aides à domicile
- Chèque emploi service universel (CESU)
- Les aides financières
- L'aide sociale légale à domicile
- L'APA & l'APA en urgence
- Réduction d'impôts et de charges sociales

Grille

A G G I R

Réalisation Hélène
LANGLET

VARIABLES DISCRIMINANTES

1	COHERENCE		A	B	C
2	ORIENTATION		A	B	C
3	TOILETTE	HAUT	A	B	C
		BAS	A	B	C
4	HABILLAGE	HAUT	A	B	C
		MOYEN	A	B	C
		BAS	A	B	C
5	ALIMENTATION	SE SERVIR	A	B	C
		MANGER	A	B	C
6	ELIMINATION	URINAIRE	A	B	C
		ANALE	A	B	C
7	TRANSFERTS		A	B	C
8	DEPLACEMENTS INTERIEURS		A	B	C
9	DEPLACEMENTS EXTERIEURS		A	B	C
10	COMMUNICATION A DISTANCE		A	B	C

VARIABLES ILLUSTRATIVES

1	GESTION		A	B	C
2	CUISINE		A	B	C
3	MENAGE		A	B	C
4	TRANSPORTS		A	B	C
5	ACHATS		A	B	C
6	SUIVI DE TRAITEMENT		A	B	C
7	ACTIVITES DE TEMPS LIBRE		A	B	C

Les résultats

- On obtient, grâce au remplissage de la grille dans un logiciel adapté, un **résultat chiffré**, qui correspond à un certain **niveau de dépendance** appelé: **Groupe Iso-Ressource**.
 - **GIR 1**: perte totale d'autonomie, présence indispensable.
 - **GIR 2**: grabataires lucides ou déments déambulants, surveillance permanente
 - **GIR 3**: autonomie mentale, mais nécessitant une aide quotidienne
 - **GIR 4**: aide indispensable aux lever, repas, coucher, toilette, habillage, (2 au moins, même non quotidiennes)
 - **GIR 5**: surveillance ponctuelle, aide pour les tâches ménagères et problème d'isolement
 - **GIR 6**: autonomie totale

Les trois modes de service d'aide à domicile

Le prestataire

- Un service prestataire peut être une association, un centre d'action sociale ou une société à but lucratif
- Vous ne réglez **que les heures prévues**
- **Le service est l'employeur** de l'intervenant à domicile
Le service **assure** toutes les obligations et les responsabilités d'un employeur :
 - Recrutement
 - Encadrement
 - Suivi de l'intervention
 - Formalités administratives
- **Et le remplacement du personnel en cas d'absence**

Le mandataire

- Un service mandataire peut être une association loi 1901 ou une société à but lucratif
- Le service **recrute** le personnel
 - **Vous êtes juridiquement l'employeur** de l'intervenant à domicile
- En contrepartie de frais de gestion, le service vous propose d'effectuer **pour vous** les **formalités administratives** :
 - Déclaration d'embauche
 - Contrat de travail
 - Bulletin de paie
 - Calcul des cotisations URSSAF...
- **Et le remplacement du personnel en cas d'absence**

Le gré à gré

- **Vous embauchez** directement une personne et déterminez les heures d'intervention ainsi que le salaire (minimum SMIC)
- **Vous êtes juridiquement l'employeur** de l'intervenant à domicile
- Vous devez connaître la législation du travail et vous effectuez **seul** les formalités administratives
 - Déclaration d'embauche
 - Contrat de travail
 - Bulletin de paie...
 - Utilisation possible du chèque emploi service
- **En cas d'absence, vous organisez le remplacement de l'employé(e)**



Les associations et les entreprises doivent obligatoirement être **agrées** par l'Etat .

- Il existe deux types d'agrément :
- Simple pour les moins de 70 ans
 - Qualité pour les plus de 70 ans



En tant qu'**employeur**, il vous incombe des responsabilités !

- Ex : - Vous devez appliquer la Convention Collective en vigueur
- Obligation de rémunérer l'employé en cas d'absence de l'employeur
 - Procédure en cas de licenciement

Le chèque emploi service universel

2 formes : le CESU bancaire et le CESU préfinancé.

Qu'est ce que le CESU bancaire ?

➤ *Un mode de paiement*

*Il vous permet de rémunérer et de déclarer le personnel que vous employez à votre domicile pour vous aider dans vos activités de la vie quotidienne .
(ménage, loisirs, cours à domicile).*

➤ *Une simplification administrative*

Le volet social permet d'effectuer les formalités liées à l'emploi de votre personnel et de vous acquitter de vos obligations déclaratives.

➤ *Sous quelle forme ?*

Un chéquier composé de 20 chèques et de 20 volets sociaux.

➤ *Où vous procurer votre CESU ?*

*Auprès de votre établissement bancaire habituel.
Votre chéquier vous sera délivré gratuitement.*

Qu'est ce que le CESU préfinancé ?

➤ *Un mode de paiement*

*Il vous permet de rémunérer en tout ou en partie un salarié à domicile ou un prestataire de service pour vous aider dans vos activités de la vie quotidienne à domicile
(ménage, loisirs, cours à domicile).*

➤ *Sous quelle forme ?*

Il se présente sous la forme de titre de paiement à montant prédéfini et pré-identifié au nom du bénéficiaire.

➤ *Où vous procurer votre CESU ?*

Il est financé et distribué par des organismes privés ou publics :

- caisses de retraite
- mutuelle
- employeurs privés
- employeurs publics ...

Exemples de tarifs

- Toilette/habillage: **par heure 20.80 €**
- Nuits et WE sur devis
 - 100 h/mois de jour: **1850 €**
 - 100 h/mois de nuit: **2050 €**
- De gré à gré 24 heures/24:
au moins 6.000 €

Les aides financières possibles

Les caisses de retraites principales

si GIR 5 & 6

Maximum 16h par mois.

Ex : CNAV, MGEN, ORGANIC, MSA...

La demande s'effectue directement à l'association conventionnée avec la caisse.

La CNAV en Ile de France a délégué l'évaluation des besoins à des services extérieurs (coordonnés auprès des CLIC).

L'aide sociale légale à domicile

Pour les personnes dont les revenus sont inférieurs au **minimum vieillesse**.

Cette aide permet d'obtenir jusqu'à 90h par mois.

L'aide sociale fait l'objet d'une **récupération sur succession**.

Mode prestataire principalement utilisé.

Allocation Personnalisée à l'Autonomie

Prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées évaluées en **GIR 1 à 4** :

aides humaines et/ou aides techniques

Le montant varie en fonction du GIR et des **revenus**.

L'APA n'est **pas cumulable** avec d'autres prestations (ACTP)

Pas de récupération sur succession.

Choix entre le mode prestataire, mandataire ou gré à gré.

L'APA en urgence

En vue d'un **retour à domicile** ou d'une **soudaine** perte d'autonomie

Demande avec rapport social et **certificat médical**

Déposer un dossier APA classique complet en parallèle

Réduction d'impôt

QUI PEUT EN BENEFCIER ?

Vous pouvez bénéficier de cette réduction si vous utilisez les services d'un salarié à temps complet ou partiel.

LES SERVICES PRIS EN COMPTE:

Présence auprès d'une personne, garde malade, ménage, courses, cuisine, repassage, chauffeur...

LES DEPENSES PRISES EN COMPTE: LES SOMMES VERSEES

Soit à un salarié dont vous êtes l'employeur direct
Soit à un service conventionné

MONTANT DE LA REDUCTION:

50 % des dépenses retenues dans la limite d'un plafond annuel.
Ce plafond est majoré si au moins l'un des membres du foyer fiscal est titulaire de la carte d'invalidité (= ou > à 80 %.)

Exonération des charges patronales de sécurité sociale

(Service mandataire ou gré à gré)

EXONERATION TOTALE

Être âgé d'au moins 60 ans et être obligé de recourir à l'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes de vie courante, cette nécessité doit être attestée par un **certificat médical**.

Ou être bénéficiaire de

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou
L' Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP) ou
La Majoration Tierce Personne

EXONERATION PARTIELLE

Être âgé de 70 ans au moins, vivre seul ou en couple, **sans** qu'une condition de dépendance soit exigée.

Les paramédicaux

Infirmières libérales

Service de Soins Infirmier A Domicile (SSIAD)

Autres : kiné, orthophoniste, pédicure...

Hospitalisation à domicile (HAD)

APHP - Croix Saint-Simon - Santé Service

Peut être initiée **sans** hospitalisation préalable,
à la demande du **médecin traitant**,
pour un objectif de soins **défini**,
pour une durée prévisible **courte**.

Peut être **séquentielle** (chimio ou transfusions).

Exclue les personnes vivant seules.

Intègre les aidants & soignants sans les substituer.

Service Soins Infirmiers A Domicile

- **Coordonné avec:**
 - Services d'Aide à Domicile
 - CLIC et réseau(x)
 - **Professionnels libéraux** (médecin, IDE, kiné)
 - Centres de soins
- **Constitué de:**
 - Aides-soignants
 - Infirmiers
 - Aides médico-psychologiques
 - Pédicures podologues
 - Ergothérapeutes
 - Psychologues
 - Un infirmier coordonnateur

Intervient 7j/7, quand les soins sont nécessaires

Les Réseaux Gériatriques

Objectif général: **Faciliter** la prise en charge des malades âgés dépendants vivant **à domicile**

Adossés aux **PPE/CLIC niveau 3** pour compléter le **versant sanitaire** de la coordination médico-sociale

Un numéro de téléphone unique

La population concernée

Personne âgée de **75 ans et +**

Vivant dans un logement **individuel**

Présentant une assez forte **dépendance**
initiale

Ayant des besoins liés à des pathologies
d'ordre **somatique et cognitif**

Un réseau regroupe

les intervenants **d'un secteur:**

- CLIC,
- Services de gériatrie APHP et/ou privés,
- Réseaux spécialisés: soins palliatifs, démences, parkinson, ...
- SSIAD et associations AD,
- **Professionnels de santé** (individuels ou associatifs), **l'adhésion peut se faire lors de la première inclusion.**

L'équipe opérationnelle

- **Un médecin gériatre coordonnateur**
(qui n'a pas la possibilité de prescrire)
- **Une infirmière coordonnatrice**
(qui n'a pas la possibilité d'effectuer des soins)
- **Un secrétariat**
- **Un directeur administratif**
- **Tous les partenaires du réseau**

Modalités de fonctionnement du réseau

- Un numéro de téléphone **unique** destiné aux **professionnels**
- Une permanence téléphonique opérationnelle du **lundi au vendredi de 9h à 18 h**
- **Accord du médecin traitant** et de son patient informé ou de son tuteur
- Accord de l'équipe de coordination du réseau.
- **Une orientation** vers les structures adaptées pour les patients non inclus

Préalable

AVOIR

UN

MEDECIN TRAITANT

Les critères d'inclusion

(inclusion si >6/10)

La personne âgée

- vit **seule**
- n 'a **pas d'aidant** familial et de voisinage
- l 'aidant informel **ne peut plus** continuer
- a des facultés **cognitives altérées**
- apprécie sa santé comme “ **passable** ” ou “ **mauvaise** ”
- est **essoufflée** y compris au repos
- n 'est pas autonome pour prendre son bain ou **sa douche**
- n 'est pas autonome pour son **hygiène personnelle**
- n 'est pas autonome pour habiller la **partie inférieure** de son corps
- **ne marche pas seule.**

Comment ça marche?

- Numéro de téléphone **unique**
- **Réservé** aux professionnels intervenant à quelque titre que ce soit auprès de PA du secteur
- Demande d'inclusion **motivée** (orale)
- Evaluation **au domicile** par gériatre ou IDE coordonnateurs
- Concertation pluridisciplinaire avec le **Médecin Traitant**, soignants et aidants,
- Proposition de prise en charge **individualisée**.

Alors ...

- Cherchez le numéro de téléphone de votre CLIC
(**3975**)
- faites-vous connaître,
- connaissez le nom de la **coordonnatrice**.
- Cherchez le numéro de téléphone de votre réseau
(**auprès du CLIC**),
- faites-vous connaître,
- connaissez le nom du confrère **coordonnateur** et
de l'**IDE**.

ANTICIPEZ !